ASSOCIATION DES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE DE L'AUDITION

2020-2021

RAPPORT D'ACTIVITÉS







apda
Association des personnes
avec une déficience de l'audition
Depuis 1984

TABLE DES MATIÈRES

3	MOT DU PRÉSIDENT
4	MOT DE LA DIRECTION
5	MISSION DE L'APDA
6	L'ASSOCIATION
7	L'ÉQUIPE ET LES MEMBRES
8	OUTILS DE COMMUNICATION
9	BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2021
10	NOS PROJETS
10	ACCESSIBILITÉ
11	SOUTIEN À LA COMMUNICATION ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS
11	LES SENTINELLES DE L'AUDITION DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ
12	SERVICE D'UNE OREILLE À L'AUTRE
13	AIDE AUX PROCHES
13	LES ANGES DE L'APDA
14	CAPSULES VIDÉO TECHNO-SURDITÉ
15	L'APDA DANS LES MÉDIAS
16	NOS PRIORITÉS 2021-2022
16	REMERCIEMENTS

MOT DU PRÉSIDENT



Bonjour chers membres,

Un proverbe dit : « Les années se suivent et ne se ressemblent guère. » Ce ne fut pourtant pas le cas avec la continuité de la pandémie. Nous avons été davantage affectés par les mesures imposées par le gouvernement. Nos vies en ont été bouleversées et il nous a été difficile de nous priver de réunions avec les gens qui nous sont chers et de sorties entre amis. Cela nous a poussés à trouver d'autres moyens pour contrer les effets nocifs du confinement. Plusieurs d'entre nous ont ainsi découvert les rencontres virtuelles : un acquis de plus pour socialiser. Par contre, nous avons pris davantage conscience des limites de la communication. Que dire de la difficulté de comprendre et d'entendre en ce temps où nous nous retrouvons masqués, ce qui rend impossible la lecture labiale? Tout un défi pour nous, malentendants et sourds!

L'APDA a aussi subi les contrecoups de cette pandémie. Des rencontres prévues avec vous ont dû être annulées à cause du confinement; des essais pour vous aider à apprivoiser les rencontres virtuelles ont été infructueux; des projets ont dû être remis... Et cela, c'est sans compter que des membres de notre personnel et des administrateurs ont été affectés par la COVID-19.

Malgré toutes ces embûches, le travail s'est poursuivi. D'ailleurs, j'en profite pour remercier notre personnel qui a œuvré avec dévouement en dépit des difficultés et de la maladie, et qui a su s'adapter à une situation changeante sur laquelle nous n'avons aucun contrôle. Je souhaite également souligner l'engagement de mes collègues du conseil d'administration qui ont investi du temps ainsi que de l'énergie, puis mis à profit leurs talents pour soutenir l'APDA et l'aider à grandir en santé.

Aujourd'hui, l'espoir renaît enfin! Le nombre de cas COVID-19 diminue tandis que la campagne de vaccination va bon train. Nous pouvons être fiers d'avoir tenu bon et d'avoir contribué à ce qu'on retrouve plus de liberté. L'APDA poursuit sa route avec de nouveaux employés, que vous aurez certainement le plaisir d'apprendre à connaître au cours des prochains mois. Au bureau, au bout du fil, ils sont là pour vous accompagner. Heureusement, l'année 2021-2022 nous laisse entrevoir de belles perspectives et c'est avec confiance que nous entamons cette autre étape.

MARTIN LESAGE
Président

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour à toutes et à tous,

Lorsque je pense aux mois que nous venons de traverser, les mots qui me viennent en tête sont : adaptation et résilience. Passée sous le signe de la pandémie de la COVID-19, l'année 2020-2021 a amené son lot de défis à l'APDA et l'équipe a dû mettre les bouchées doubles afin de poursuivre sa mission et de s'adapter aux nouvelles réalités imposées par les mesures sanitaires liées à la pandémie.

Bien que les services et les activités de l'association aient d'abord été mis sur pause afin de protéger les membres, bénévoles et employés, l'APDA s'est rapidement aperçue que les mesures de santé publique amenaient des difficultés supplémentaires pour les personnes malentendantes et sourdes. Le manque criant de personnel dans les CHSLD comme le port obligatoire du masque ont posé des barrières importantes à la communication et ont plongé beaucoup de personnes vivant avec une surdité dans des situations d'isolement.

Fidèle à sa mission, l'APDA a travaillé sans relâche, avec les ressources qu'elle possédait pour sensibiliser les acteurs gouvernementaux et la population aux besoins spécifiques des personnes malentendantes en temps de pandémie. L'organisme a également collaboré avec divers partenaires pour développer des outils concrets dans le but de diminuer l'isolement, tout en continuant d'offrir des services de soutien et d'entraide.

Dans ce rapport d'activités 2020-2021, nous vous présentons comment l'association a adapté ses services et ses activités afin de répondre aux enjeux imposés par la nouvelle réalité de la COVID-19.

Malgré les hauts et les bas qui ont teinté l'année 2020-2021, l'APDA a pu continuer d'avoir un impact positif dans la vie des personnes malentendantes et celle de leurs proches. Cela n'aurait toutefois pas été possible sans le soutien exceptionnel des membres du conseil d'administration. Je suis infiniment reconnaissante de la qualité et de la passion qu'ils mettent dans leur travail et je les en remercie grandement.

Bonne lecture,

TAMARA-JEANNE DUBÉ
Directrice générale par intérim

MISSION DE L'APDA

ÉNONCÉ DE MISSION

Favoriser l'inclusion sociale des personnes vivant avec une déficience de l'audition en offrant des services d'aide et d'entraide, de défense des droits tout en sensibilisant et en conscientisant la population aux besoins de ces personnes et de leur réalité.

OBJECTIFS

1. Offrir un service d'aide et d'entraide aux personnes vivant avec une déficience de l'audition.

2. Sensibiliser, former et informer les individus et les intervenants du domaine public et privé sur les besoins et les réalités des personnes avec une déficience de l'audition.

3. Défendre les droits des personnes vivant avec une déficience de l'audition, en ce qui a trait aux incapacités ainsi qu'aux barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation au sein de la société.

4. Favoriser la reconnaissance des compétences, mérites et aptitudes des personnes vivant avec une déficience de l'audition ainsi que leurs contributions sociales pour une meilleure intégration dans la communauté.

5. Amasser de l'argent ou d'autres biens par voie de souscriptions, de levées de fonds, puis d'activités de financement dans le but de réaliser les objectifs de l'organisme.

ÉNONCÉ DE MISSION

Au Canada, une personne sur cinq âgée entre 20 et 79 ans présente une perte d'audition. Une personne sur trois de 65 ans et plus de même qu'une sur deux de 75 ans et plus ont un problème auditif. En 2013, 4,6 millions de Canadiens avaient une perte d'auditive et on prévoit qu'en 2036, 10 millions de personnes en auront une.

La déficience auditive est un obstacle majeur à la communication. Cela entraîne des conflits, crée des situations d'isolement, accélère le déclin cognitif chez les aînés et met les personnes atteintes en situation de risque pour leur sécurité si les espaces de vie ne sont pas adaptés. Des stratégies et des outils d'adaptation sont nécessaires et impliquent les employeurs; les proches; les services de santé, de transport, de culture, de loisirs, puis de tourisme; etc. En plus du soutien individuel ou de groupe, des actions de défense collective des droits et d'éducation populaire sont essentielles pour contrer les impacts de la déficience auditive.

*Source: Enquête canadienne sur les mesures de la santé (2012-2013)

L'ASSOCIATION

L'Association des personnes avec une déficience de l'audition (APDA) est un organisme à but non lucratif fondé en 1984. C'est un organisme d'action communautaire autonome, soutenu par ses membres, ses partenaires ainsi que par des bailleurs de fonds gouvernementaux. L'association est à la fois ancrée dans son milieu et impliquée dans des dossiers concernant l'accessibilité. Par ses activités, l'APDA favorise la participation sociale des personnes vivant avec une limitation auditive. L'Association offre de l'accueil, de l'écoute, de l'accompagnement, de la relation d'aide et d'entraide, de l'information et des références. L'APDA est aussi un lieu de protection et d'action servant à assurer la défense collective des droits des personnes malentendantes. Ces opérations sont toujours dans l'optique de leur inclusion sociale laquelle passe, entre autres, par l'accessibilité aux services publics ou privés.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (9 membres bénévoles) est constitué en majorité de personnes avec une déficience de l'audition. Au cours de la dernière année, les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à 11 reprises et ont consacré 650 heures à l'association.

Nous sommes fiers de pouvoir compter sur l'expertise de ces individus qui nous appuient dans notre mission et dans notre développement.



MARTIN LESAGE
Président

NANCY PORTER
Vice-présidente

GUYLAINE GRAVEL
Trésorière

MICHELINE CAREAU
Secrétaire

PIERRE-MARC DOUCET
Responsable RH



GILLES NOLET
Administrateur

NATHALIE CHAPERON
Administratrice

MICHEL DIONNE
Administrateur

LOUISE VILLENEUVE
Administratrice

L'ÉQUIPE ET LES MEMBRES

L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Merci à tout le personnel salarié qui a contribué au succès des différents projets de l'APDA pendant l'année 2020-2021.

LES MEMBRES

Les membres sont le cœur et l'essence même de l'organisation. Nous les avons consultés à maintes reprises au cours de la dernière année pour connaître leurs opinions afin d'offrir des activités et des services correspondant à leurs attentes et à leurs besoins. Nous les remercions pour leur confiance et leur contribution active à la vie associative de l'APDA.

Le 31 mars 2021, l'APDA comptait 120 membres actifs. Ce nombre, inférieur à celui des années précédentes, est explicable par le fait que les membres de l'APDA sont en grande partie des personnes considérées vulnérables face à la maladie de la COVID-19. De plus, il était difficile pour l'association de rejoindre ses membres et de leur offrir des services via les technologies puisque la compréhension sur les applications de visioconférence représente un défi de taille pour les personnes malentendantes. Une partie des services étant mis sur pause, certains ont décidé de ne pas devenir membre ou ne de ne pas renouveler leur adhésion pour l'année 2020-2021.

LES BÉNÉVOLES

La mission de l'APDA s'accomplit notamment grâce à l'implication de membres bénévoles. En nous offrant leur temps, leurs connaissances et leurs compétences, ces derniers nous appuient régulièrement ou occasionnellement face à différentes tâches.

Bien que cette année l'aide bénévole ne se soit pas organisée à travers des comités comme à l'habitude, plusieurs personnes nous ont prêté main forte, à distance ou sur place, pour l'envoi postal massif de couvres-visages M Sourire, pour le tournage de capsules vidéo, pour le programme de parrainage et plus encore.

Merci à celles et à ceux qui se sont impliqués et qui ont permis à l'APDA de continuer de réaliser sa mission au cours de cette année hors du commun.



OUTILS DE COMMUNICATION

Malgré la fermeture temporaire de l'association et les restrictions liées à la situation sanitaire, l'APDA n'a pas perdu le contact avec ses membres et avec la communauté. À travers les défis, nous avons continué de vous informer et d'interagir avec vous, entre autres, via les réseaux sociaux et nos médiums de communication traditionnels tels que notre infolettre et notre magazine.

AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE, NOUS AVONS :

- RÉALISÉ 198 PUBLICATIONS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK, QUI ONT REJOINT EN MOYENNE 8 300 PERSONNES PAR MOIS;

- REÇU PLUS DE 25 000 VISITES SUR LE SITE WEB, DONT PRÈS DE 10 000 SUR NOTRE BOUTIQUE EN LIGNE POUR L'ACHAT DE COUVRE-VISAGES M SOURIRE;

- ENVOYÉ 2 ÉDITIONS DU MAGAZINE SE COMPRENDRE À PLUS DE 400 MEMBRES ET PARTENAIRES;

- COMMUNIQUÉ 7 INFOLETTRES À PLUS DE 400 MEMBRES ET PARTENAIRES.

BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2021

La fin de l'année 2020-2021 signifie également la fin de la planification stratégique 2018-2021. Au cours des dernières années, l'APDA a mis en place différents services et projets permettant d'atteindre la majorité des objectifs qu'elle s'était initialement fixés.

Les objectifs en lien avec le volet de la mission « offrir un service d'aide et d'entraide aux personnes vivant avec une déficience de l'audition » ont tous été réalisés à l'exception de ceux en lien avec le volet de la maladie de Ménière.

Les objectifs en lien avec le volet de la mission « sensibiliser, former et informer les individus, intervenants du domaine public et privé sur les besoins et les réalités des personnes vivant avec une déficience de l'audition » ont en majeure partie été atteints. Nous travaillons encore sur celui d'augmenter la visibilité de l'association via le magazine Se comprendre et la page Facebook. La pandémie a toutefois permis à l'APDA d'avoir une plus grande visibilité dans les médias traditionnels et d'accroître la visibilité de son site web.

En ce qui concerne les objectifs en lien avec le volet de la mission « défendre les droits des personnes vivant avec une déficience de l'audition, en ce qui a trait aux incapacités et aux barrières comportementales et environnementales qui font obstacle à leur pleine et effective participation au sein de la société », ils ont tous été atteints au cours des trois dernières années.

Les objectifs en lien avec le volet de mission « favoriser la reconnaissance des compétences et des aptitudes des personnes vivant avec une déficience de l'audition ainsi que de leurs contributions sociales pour une meilleure intégration dans la communauté » ont également tous été réalisés.

Enfin, les objectifs en lien avec le volet de la mission « amasser de l'argent ou d'autres biens par voie de souscription, de collecte de fonds, d'activités de financement dans le but de réaliser les objectifs de la corporation » n'ont pas tous été atteints, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance et de la gestion administrative de l'organisme.

La pandémie de la COVID-19 a nécessité que l'association s'adapte constamment aux nouvelles mesures sanitaires et aux besoins spécifiques des personnes malentendantes qui y sont liés. Ces circonstances exceptionnelles ont fait en sorte que certains objectifs de la planification stratégique 2018-2021 n'ont pu être complétés. Toutefois, l'association est fière de la capacité de résilience dont elle a fait preuve et mettra les énergies nécessaires pour atteindre les nouveaux objectifs de la planification stratégique 2021-2024.

NOS PROJETS

ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est la possibilité d'obtenir des services et des informations sans obstacle lié à son handicap. En 2020-2021, les projets de l'association en lien avec l'accessibilité ont eu pour principal objectif de mitiger les effets des restrictions sanitaires sur les personnes malentendantes. Nous avons donc proposé des produits et des outils à la population, de sorte à faciliter la communication pour les personnes ayant une déficience de l'audition. L'accessibilité représente un volet fondamental des activités de l'APDA puisqu'elle valorise l'autonomie et la participation des individus.

COUVRE-VISAGES AVEC FENÊTRE

Pour pouvoir bien comprendre, la plupart des personnes malentendantes ont besoin de pouvoir lire sur les lèvres. Or, le port obligatoire du couvre-visage ou du masque rend cet exercice impossible. L'APDA a donc développé un partenariat avec l'entreprise Madolaine afin de mettre au point et de distribuer des couvre-visages avec fenêtre transparente spécialement conçus pour lire sur les lèvres. Au total, ce sont plus de 7000 couvre-visages qui ont été vendus au cours de cette campagne de financement.



Grâce aux fonds amassés dans le cadre de cette campagne de financement, l'APDA a pu réaliser des activités de sensibilisation sur la réalité des personnes malentendantes en temps de pandémie. Une campagne médiatique a notamment a été réalisée auprès des personnes qui travaillent avec le public. Les fonds ont également contribué à la réalisation de la formation « Les sentinelles de l'audition » (présentée plus tard dans le rapport) et à maintenir le service D'une oreille à l'autre, lequel redistribue des appareils auditifs aux personnes à faible revenu.

L'AUTOCOLLANT « JE LIS SUR LES LÈVRES »



Dans la foulée du lancement de la campagne « Je lis sur les lèvres » initiée par Audition Québec, l'APDA a fait produire des autocollants à placer au dos des téléphones cellulaires ou à tout autre endroit stratégique pour signifier sa surdité. En temps de pandémie, ces autocollants constituent un outil supplémentaire dans les stratégies de communication permettant de montrer aux interlocuteurs que les personnes malentendantes ne sont pas en mesure de les comprendre s'ils portent un masque opaque qui couvre leur bouche.

NOS PROJETS

SOUTIEN À LA COMMUNICATION ET DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

L'APDA soutient le droit universel à la justice, à l'information et aux soins de santé. Puisque la déficience auditive peut être un frein important à l'accès à ces droits, nous menons de front maints dossiers en défense collective des droits et nous offrons un accompagnement individuel aux personnes dont l'accessibilité aux services d'aide est fragilisée à cause de leur déficience auditive.

De plus, l'APDA offre un accompagnement lors de rendez-vous importants (notaire, policiers, palais de justice, avocat, médecin) et un soutien face à l'accès à l'information soit par la prise de notes, soit par des mesures d'accès aux aides techniques et technologiques.

SENTINELLES DE L'AUDITION DANS LE RÉSEAU DE LA SANTÉ

Il n'est pas rare que l'APDA reçoive des témoignages de proches ou de personnes malentendantes qui rencontrent des obstacles majeurs à la communication dans leur milieu de vie. Ces milieux de vie sont des résidences pour personnes aînées, des CHSLD, des hôpitaux, etc. En collaboration avec le CIUSSS de la Capitale-Nationale ainsi que Prévost Audioprothésistes, l'APDA a réalisé et mis en ligne une formation adaptée pour le personnel de soin afin de transmettre des stratégies de communication et de répondre à certains besoins entraînés par la COVID-19.

Les objectifs de la formation sont : identifier les besoins des personnes ayant une déficience de l'audition, connaître les stratégies pour favoriser la compréhension des personnes malentendantes, savoir employer différents outils techniques et technologiques favorisant la communication et se familiariser avec les rôles des différentes ressources pouvant offrir de l'aide à la personne ayant une surdité.

Accessible sur le site web de l'APDA, la formation des sentinelles de l'audition dans le réseau de la santé a été visionnée 2 300 fois en 2020-2021 et 176 certificats d'attestation ont été remis.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

PRÉVOST
Audioprothésistes

NOS PROJETS

SERVICE D'UNE OREILLE À L'AUTRE

Dans le but d'offrir un accès équitable à l'audition, le service D'une oreille à l'autre vient en aide aux personnes à faible revenu qui ne sont pas entièrement couvertes par une assurance privée ou publique en leur offrant gratuitement des prothèses auditives et des aides de suppléance à l'audition.

Le financement obtenu par le Programme Action Aîné Québec (PAAQ) a permis à l'association de poursuivre le service D'une oreille à l'autre pour l'année 2020-2021. Face aux restrictions sanitaires, les activités en lien avec le service ont ralenti afin de permettre à l'équipe ainsi qu'aux partenaires de s'ajuster aux nouvelles réalités liées à la pandémie. Toutefois, les besoins des personnes malentendantes à faible revenu n'ont pas diminué et les demandes pour le service ont continué de croître au fur et à mesure que les mois avançaient.

Les missions de groupe qui étaient prévues ont été annulées. Cependant, grâce à la généreuse collaboration de nos partenaires, nous avons tout de même pu venir en aide aux personnes à faible revenu de manière individuelle. Les appareils auditifs ont été choisis à distance avec l'aide des audioprothésistes partenaires et ont été envoyés par la poste à ces derniers afin que les personnes bénéficiant du service puissent recevoir une prothèse auditive répondant à leur réalité et leur besoin. Cette façon de faire a permis de maintenir l'offre de services et de remettre un ou des appareils auditifs à un total de 32 personnes. De nombreuses demandes pour les aides de suppléance à l'audition (ASA) ont aussi été reçues. Nous avons distribué 18 ASA, majoritairement des téléphones amplifiés et des systèmes d'environnement.

À travers les différents défis de l'année 2020-2021, des activités de développement ont contribué à faire évoluer le service :

- trois nouveaux partenaires de service se sont joints au programme;
- une nouvelle employée a été embauchée à titre d'agente de développement pour le service;
- des chercheurs du Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIS) ont commencé à documenter le programme, ce qui permettra d'appuyer les demandes de subvention pour développer davantage le service D'une oreille à l'autre.

C'est grâce à la généreuse collaboration des partenaires du service D'une oreille à l'autre que l'APDA a pu continuer de travailler dans le but d'offrir un accès équitable à l'audition pour toutes et tous.

NOS PROJETS

AIDES AUX PROCHES

L'APDA dispose d'un volet de soutien et d'entraide pour les proches de personnes malentendantes. L'activité principale proposée prend la forme de cafés-rencontres guidés. L'objectif est de pouvoir permettre à ces membres d'échanger entre eux au cours d'une série de rencontres portant sur différents thèmes en lien avec leur réalité quotidienne en tant que proche de personnes malentendantes.

Financée par l'APPUI Capitale-Nationale, cette activité a été convertie en format virtuel pour l'année 2020-2021. Le faible taux d'inscription n'a toutefois pas permis de tenir les rencontres, menant à l'annulation de celles-ci.

Ayant toujours en tête l'objectif de s'adapter aux besoins et intérêts des membres, l'APDA a pris l'initiative de présenter les thèmes qui auraient dû être abordés pendant les cafés-rencontres sous forme de capsules vidéo. Basés sur le « Guide pour les proches de personnes malentendantes », également réalisé grâce au soutien financier de l'APPUI de la Capitale-Nationale en 2019, les thèmes des capsules vidéo portent notamment sur l'impact de la surdité sur la relation, les émotions ressenties, les stratégies de communication et les signes de la présence d'une perte auditive.

Ces capsules se trouvent sur notre site Web. Les personnes sont encouragées à échanger entre elles ou à poser leurs questions à l'APDA dans la section destinée aux commentaires sous les vidéos. Du soutien individuel a aussi été offert aux proches qui en faisaient la demande.

LES ANGES DE L'APDA

Le programme de jumelage « Les anges de l'APDA » est un nouveau projet de l'association pour l'année 2020-2021. Il a été mis en place afin de contribuer à briser l'isolement vécu par les personnes malentendantes en temps de pandémie. Les anges sont des membres de l'association qui acceptent de donner volontairement de leur temps à d'autres membres dans le but de leur offrir une écoute attentive, notamment au sujet de leur trouble auditif. Ces jumelages peuvent aussi simplement viser à créer des liens amicaux pour discuter, échanger, organiser des sorties en binômes, etc. Il est à noter qu'une formation en relation d'aide a été offerte aux anges.

Cette activité, qui a vu le jour en avril 2020, compte une vingtaine de participants et participantes. Certaines personnes ont choisi d'échanger par courrier postal, d'autres par messagerie électronique ou encore par téléphone.

NOS PROJETS

CAPSULES VIDÉO TECHNO-SURDITÉ

Avec l'évolution fulgurante de la technologie et son utilisation de plus en plus courante pour la communication quotidienne, beaucoup de personnes malentendantes font appel à l'APDA pour obtenir du soutien technique.



Au cours de l'année précédente, l'APDA a participé à un projet sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) d'usage courant par les personnes ayant une surdité. Cette participation a permis à l'association de dégager des constats et de mettre en place une deuxième phase du projet, soit la création de capsules d'informations en ligne sur l'usage des technologies accessibles : les capsules techno-surdité.

Quatre bénévoles ont partagé leurs savoirs pour la création de 12 capsules vidéo d'une durée d'environ 5 minutes chacune. Ces capsules, tournées en mars 2021, sont accessibles sur le site Web de l'APDA. De nombreuses thématiques sont abordées, dont l'utilisation des applications de transcription instantanée, les aides de suppléance à l'audition, puis l'utilisation du service de relais téléphonique.



Les personnes visionnant les capsules sont d'ailleurs invitées à poser leurs questions en commentaire. Notre équipe est formée pour pouvoir y répondre. De plus, afin de rendre ce service accessible au plus grand nombre de personnes, l'APDA offre la possibilité de venir visionner les capsules dans les locaux de l'association pour celles et ceux qui ne sont pas familiers avec l'utilisation de l'ordinateur ou qui ne possèdent pas Internet. Nos capsules techno-surdité ont déjà reçu plus de 500 visionnements.

Ce projet a pu être réalisé grâce au programme Nouveaux Horizons pour les Aînés d'Emploi et Développement social Canada.

L'APDA DANS LES MÉDIAS

L'APDA a rapidement réagi face à la problématique qu'engendre le port du masque pour les personnes vivant avec une surdité et a multiplié sa présence auprès des médias afin de sensibiliser la population aux nouveaux enjeux de communication auxquels la société doit nécessairement s'adapter suite à la pandémie.

Une entrevue radiophonique avec Mario Dumont et des reportages télévisuels ont été réalisés avec la collaboration de membres. Leur participation a permis de démontrer les difficultés existantes pour les personnes ayant une déficience de l'audition lorsqu'il s'agit d'entrer en contact avec leurs interlocuteurs dans diverses situations du quotidien.

ICI RADIO-CANADA

12 mai 2020
Le Téléjournal Québec



13 mai 2020
Le Retour de Mario

TVA Nouvelles

1er juin 2020
TVA Nouvelles Québec

TVA CIMT·CHAU Nouvelles

23 juin 2020
TVA Nouvelles CIMT-CHAU

CKIA 88.3 RADIO URBAINE

24 juin 2020
Émission Les Capés

TVA ABITIBI–TÉMISCAMINGUE

15 juillet 2020
TVA Abitibi-Témiscamingue

D'EST EN EST

15 juillet 2020
Ici Première

LA PRESSE

21 juillet 2020

FM93

22 juillet 2020

BEL ÂGE

Revue Août 2020

virage

Revue Août 2020

Charlesbourg EXPRESS

9 septembre 2020

NOS PRIORITÉS 2021-2022

- Mieux évaluer et satisfaire les besoins des personnes malentendantes et de leurs proches.
- Relancer les activités pour les membres en fonction des mesures sanitaires en vigueur.
- Déployer le service D'une oreille à l'autre.
- Consolider les ressources humaines.
- Consolider la gestion des finances et la classification des dossiers.
- Faire connaître la trajectoire de services en santé auditive.
- Réviser nos outils de communication.
- Mobiliser les membres selon leurs talents via des comités de bénévoles.
- Développer une communauté de pratique sur l'accessibilité et les outils techniques et technologiques.

REMERCIEMENTS

Merci à nos précieux bénévoles et au conseil d'administration pour leur implication et la qualité de leur engagement envers notre organisme. Merci aux donateurs, aux bailleurs de fonds et aux partenaires qui nous soutiennent et qui contribuent à notre développement. Merci à nos membres qui nous insufflent l'envie de nous dépasser dans la réalisation de notre mission.

www.apda.ca
7755, 1re Avenue
Québec (QC) G1H 2Y1

Téléphone: 1-855-675-4662
Texto : 581-978-2771

Agent administratif: info@apda.ca
Directrice: direction@apda.ca
Chargée de projet: audition@apda.ca

Facebook: orgapda

apda
Depuis 1984

Association des personnes avec une déficience de l'audition